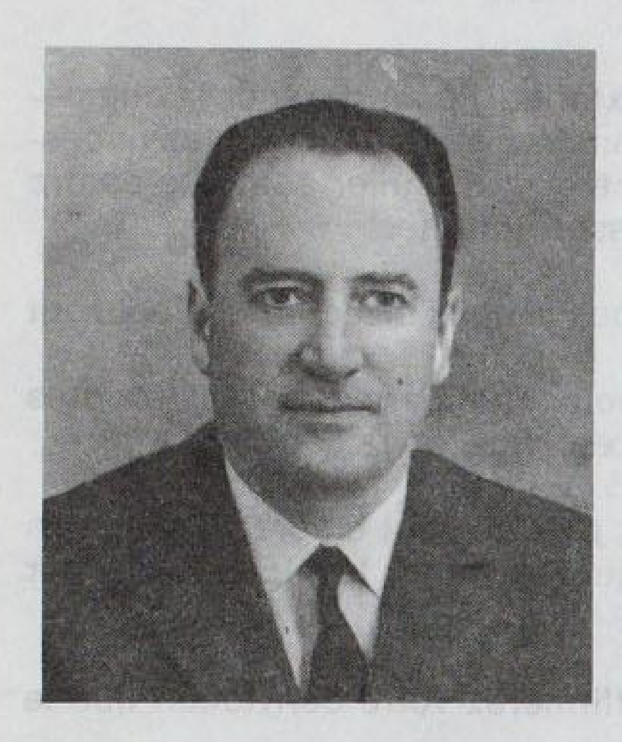
DEPARTEMENT DU LOT — Circonscription de CAHORS

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973

CANDIDATURE U.G.S.D.



Electrices, Electeurs

C'est la septième fois depuis 22 ans que je sollicite votre confiance. Donc vous me connaissez. Ce long bail s'explique sans doute par les liens d'amitié que j'ai tissés avec beaucoup et par l'activité que j'ai déployée au service de tous.

Au cours de mon dernier mandat, je suis intervenu notamment dans les débats sur le 6ème plan, sur le sort des collectivités locales, sur les problèmes agricoles (lait, tabacs, vins).

J'ai déposé des projets de loi en faveur de l'élevage, (office de la viande, du commerce et de l'artisanat, (création d'un fonds social) de la réforme de la fiscalité.

Au plan du département, aucun de vous n'ignore mon activité à la tête du Conseil Général, ou de la ville de CAHORS, pour améliorer nos équipements publics, encourager l'expansion économique et le progrès social.

Mais ces efforts butent trop souvent sur l'obstacle d'une politique gouvernementale assujettie à la notion de profit, dédaigneuse des considérations humaines.

C'est pourquoi notre pays aspire au changement en de nombreux domaines, dans le respect des valeurs de notre civilisation d'occident.

LE RENFORCEMENT DE LA DEMOCRATIE POLITIQUE D'ABORD

Par un retour à **l'équilibre des pouvoirs exécutif et législatif** de nature à rendre au parlement, symbole de nos libertés, la fonction de législation et de contrôle qu'il a aujourd'hui totalement perdus.

Pour une véritable décentralisation au niveau des communes, des départements et des régions, qui suppose une réforme des finances locales (T.V.A., patente), de la tutelle et du système technocratique des subventions.

LES PROGRES DE LA DEMOCRATIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Nous abordons ici la finalité de la politique : le bonheur des hommes et des femmes. Il suppose que soit engagé résolument le double combat **de l'égalité sociale et de la qualité de la vie.**

D'abord par le **relèvement systématique des revenus les plus défavorisés** (ouvriers au bas de l'échelle, petits exploitants, personnes agées, veuves, handicapés, etc...) par la refonte des grilles de rémunération, du système de retraites et de sécurité sociale, (les 100 000 Frs par mois, la retraite à 60 ans, les 40 heures, l'abrogation des ordonnances de 1967).

En même temps l'affirmation du droit syndical amorcera la participation du monde du travail à la gestion des entreprises.

Le contrôle public s'étendra sur de nouveaux secteurs monopolitiques de l'économie (Banques d'affaires, technologie, armement, grands laboratoires pharmaceutiques) afin de lutter contre la spéculation et les scandales, d'assurer l'application du plan de modifier les rapports entre les citoyens et l'argent. **Ces réformes de structures ne toucheraient aucune entreprise petite ou moyenne,** qu'elle soit artisanale, commerciale ou agricole : elles ont une efficacité reconnue et sont une valeur de liberté. En fait 80% de notre appareil de production et d'échange resteront dans le secteur privé.

En même temps, l'affirmation du droit syndical amorcera la participation du monde du travail à la gestion des entreprises.

Le contrôle public s'étendra sur de nouveaux secteurs monopolitiques de l'économie (Banques d'affaires, technologie, armement, grands laboratoires pharmaceutiques) afin de lutter contre la spéculation et les scandales, d'assurer l'application du Plan, de modifier les rapports entre les citoyens et l'argent. **Ces réformes de structures ne toucheront aucune entreprise petite ou moyenne,** qu'elle soit artisanale, commerciale ou agricole ; elles ont une efficacité reconnue et sont une valeur de liberté ; en fait 80% de notre appareil de production et d'échange resteront dans le secteur privé.

Enfin nous accorderons priorité absolue aux équipements publics (logement, écoles, hopitaux, autoroutes, téléphone) si en retard par rapport à nos voisins du Marché Commun.

Ce programme, que propose **l'Union de la Gauche** (P.S., P.C., Radicaux de gauche), **relancera l'expansion** en accroissant les dépenses de consommation. Il s'appliquera progressivement pendant les cinq ans de la législature, au fur et à mesure des progrès de notre production. **Il maintiendra la France dans la C.E.E.** et assurera son plein accomplissement dans les domaines encore en retard : politique monétaire, sociale, régionale et de la recherche.

Bref, il respectera les équilibres fondamentaux (prix, budget, commerce extérieur) pour garantir la compétitivité de nos produits et leur caractère concurrentiel. Un effort de rigueur financière sera d'autant plus nécessaire que les dépenses envisagées devront être couvertes sans inflation, grâce en particulier à la lutte contre la fraude et à une réforme fiscale tendant à abolir les privilèges des grosses fortunes.

L'U.G.S.D., formée par les radicaux de gauche et les socialistes, dont nous avons l'investiture, a souscrit à l'ensemble de cette politique.

Elle vous la propose avec la conviction qu'il s'agit là d'un grand élan social, que permettent les progrès des techniques de production, et qu'appellent aujourd'hui aussi bien le cœur que la raison.

Nos adversaires l'ont d'abord qualifiée de démagogique et d'irréalisable, puis se sont empressés de s'en inspirer sur beaucoup de points, après avoir totalement négligé de l'appliquer pendant les 15 ans de leur règne, oubliant ainsi qu'une société n'est stable que si elle est juste.

En nous apportant vos suffrages, vous dénoncerez cette imposture et affirmerez votre conviction que le changement des équipes dirigeantes a, en soi, une valeur démocratique.

Vous rejoindrez aussi les aspirations irrésistibles d'une jeunesse qui croit à un monde plus solidaire et manifeste chaque jour davantage sa volonté de le construire. En freinant cette évolution, le régime actuel n'en exaspère que davantage des exigences qui vont incontestablement dans le sens de l'histoire.

Il appartient aux aînés de comprendre cet idéal et d'encourager cette entreprise.

Notre combat est donc celui de l'avenir.

Vous nous aiderez à le gagner.

Maurice FAURE

Maire de Cahors - Président du Conseil Général du Lot
Ancien Ministre - Député sortant

Suppléant :

Mr Henri MERCADIER

Maire de Parnac - Conseiller Général du Canton de Catus

PHOTO & IMP. BENECH, GOURDON